

MÉMOIRE



Outil méthodologique 1
Journal de bord

OUTIL MÉTHODOLOGIQUE 1 : *Journal de bord*

Objectif

Enregistrer de manière systématique les différents éléments de votre projet de recherche ou d'intervention et faciliter votre réflexion ainsi que la rédaction de votre rapport.

Description

Nous vous invitons à tenir un journal de bord tout au long de votre démarche dans le Mémoire. Il vous permettra de faire le point sur votre projet et pourrait être utilisé pour la rédaction de votre rapport de recherche. Il pourra aussi vous aider à relier les diverses activités que vous réaliserez, à faire la synthèse de vos apprentissages et à intégrer des contenus différents.

Ce journal pourra donc être un excellent outil pédagogique dans lequel vous décrierez vos réflexions, vos commentaires, vos réactions, vos questions, vos décisions, vos hésitations, etc., rendant compte de votre cheminement et de vos apprentissages.

Déroulement

Il n'y a pas de manière de procéder qui soit plus efficace qu'une autre. Vous devriez cependant conserver à la fois :

- une description assez systématique des gestes, des décisions, des événements ou des actions que vous menez pour pouvoir reproduire le déroulement de votre recherche ou de votre intervention;
- une explication des raisons qui justifient vos décisions et vos gestes pour pouvoir les expliquer dans votre rapport;
- des réflexions, des interprétations ou des explications que vous vous faites pendant que vous réalisez votre projet;
- des références qui vous apparaissent importantes et qui pourraient alimenter vos réflexions sur votre projet;
- un compte rendu de vos contacts avec votre directeur de mémoire;
- etc.

Activité aide-mémoire

En complément au journal de bord, nous vous proposons une activité d'aide-mémoire pour la conceptualisation et la planification du projet de recherche.

Afin de faciliter la planification du projet qui vous intéresse, nous vous suggérons une démarche¹ générale comprenant les principales opérations qui contribuent à préciser son projet, à le structurer et à se donner les moyens nécessaires pour en assurer la planification.

Le tableau I regroupe les différents événements par opposition à *étape* qui est un terme rappelant trop la linéarité séquentielle de cette démarche en fonction de trois grandes dimensions : les représentations, qui renvoient à l'innovation autour d'une idée de projet; les ressources, qui amènent à préciser les différentes ressources susceptibles de contribuer à l'innovation; la régulation, qui permet de structurer l'action.

1. Démarche conçue par Danielle Paquette, professeure honoraire au Département Éducation.

Vous pouvez démarrer à partir de n'importe quelle dimension. Ces trois dimensions ne sont nullement exclusives. Elles interagissent et se conditionnent mutuellement. Ainsi, peu importe votre point de départ, vous serez confronté à chacune des dimensions.

Les deux premiers événements (documenter son idée de projet et structurer son idée de projet) servent à produire des représentations intellectuelles relatives aux transformations que vous jugez souhaitables et aux actions que vous désirez entreprendre. Ces représentations orientent l'action et lui confèrent un sens. Elles forment un outil mental d'accompagnement à la production de nouvelles pratiques et de changements.

Les troisième et quatrième événements (répertorier les ressources disponibles et prendre en considération les contextes) servent à repérer les ressources visées sur lesquelles vous pouvez compter pour préparer et réaliser tant la planification du projet que sa mise en œuvre. Un projet d'intervention exige généralement la participation de plusieurs acteurs et la mobilisation de ressources diverses, tant personnelles que collectives. Répertorier les ressources cognitives, métacognitives et socio-affectives que les différents acteurs sont prêts à engager dans le projet, c'est également évaluer les mobiles, les centres d'intérêt et le degré d'adhésion de chacun, éléments qui ont un effet certain sur la mobilisation des moyens, des efforts et des investissements qu'ils sont prêts à consentir pour réaliser le projet. Prendre en considération les contextes dans lesquels se dérouleront les actions de transformation, c'est tenir compte du climat d'intervention et de l'apport du milieu à la mise en œuvre du projet.

Les deux derniers événements (élaborer le plan d'action et prévoir les processus de régulation et de validation du projet) se centrent sur les dispositifs de gestion et de validation du projet et de ses stratégies. L'élaboration d'un plan de projet permet de dégager les voies et les moyens de parvenir aux transformations souhaitées. L'identification des dispositifs de gestion et de validation du projet procure les points de référence nécessaires pour créer un espace d'autonomie et de liberté fonctionnel dans la conduite du projet et offrir des possibilités de partage des effets possibles des transformations souhaitées en fonction de nouvelles pratiques, de nouveaux savoirs ou d'accroissement des capacités et des dispositions personnelles et collectives.

Tableau I - La démarche de projet

A – Les représentations

Événements	Opération	Outils d'exploration
1. Documenter son idée de projet	1.1 Identification des désirs de transformations	– Quelle est mon idée? – D'où provient-elle? – Qu'est-ce que je désire changer? – Qu'est-ce qui me motive?
	1.2 Mobilisation des représentations antérieures	– Qu'est-ce que je sais à propos du sujet ou de l'objet? – De quoi suis-je certain? – Qu'est-ce que je sais de mes possibilités d'action sur cette situation?
	1.3 Analyse de la situation à transformer	– Qui sont les acteurs, leur rôle, les stratégies, etc. – Dans quel cadre vais-je intervenir : dans quels lieux, auprès de quelles personnes, dans quelles situations, dans quels climats? – Recherche du maximum d'information sur la situation : statique et dynamique.
	1.4 Anticipation de la nouvelle situation	– Une fois mon action réalisée, comment devrait se présenter la nouvelle situation si tout va bien? – Quels sont les résultats de mon action?
2. Structurer son idée de projet	2.1 Désignation des points d'ancrage	– Connaissances, concepts, outil, références, individus sur lesquels appuyer mon intervention.
	2.2 Inventaire des possibilités et contraintes	– Sur quoi puis-je réellement agir, de quoi ai-je besoin : autorisations, appui, temps, participation, complicités, etc.
	2.3 Élaboration de scénarios	– Comment puis-je faire, comment procéder? – Situation idéale. – Si cela ne marche pas, solution de rechange prévue.

B. Les ressources

Événements	Opérations	Outils d'exploration
1. Répertoire des ressources disponibles	3.1 Identification des ressources personnelles	– Quelles sont mes connaissances, compétences, capacités, ressources, disponibilités pour conduire un projet? – Qu'est-ce qui me manque, où vais-je aller chercher les ressources qui me manquent?
	3.2 Identification des ressources des différents acteurs	– En plus de mes propres ressources, quelle peuvent être les ressources des autres acteurs sur lesquelles je peux compter?
	3.3 Identification des ressources du milieu d'intervention	– Milieu : lieu d'intervention, moyens, méthodologie, etc.
2. Prendre en considération les contextes	4.1 Analyse du contexte fonctionnel de l'action	– Qu'est-ce qui existe déjà? – Qu'est-ce que je dois modifier, ajouter, retrancher, etc. – De combien de temps est-ce que je dispose, quels sont les exigences, les contraintes, le matériel disponible, etc.?
	4.2 Analyse des enjeux et des stratégies des acteurs	– Qu'est-ce que ça rapporte aux uns et aux autres? – Comment donner du soutien à leur motivation? – Comment contrôler les jeux de pouvoir? – Comment concilier les intérêts divergents?
	4.3 Analyse du climat d'intervention	– Résistance au changement – Soutien affectif, motivationnel, etc.

C. La régulation

Événements	Opérations	Outils d'exploration
3. Élaborer le plan d'action	5.1 Détermination du mode d'action	– Mode direct ou indirect : participatif, directif, collaboratif, etc.
	5.2 Détermination des méthodologies de mise en œuvre	– Avec quoi, comment?
	5.3 Description des principales stratégies	– Étapes, activités, approche, opérations, processus.
4. Prévoir les processus de régulation et de validation du projet	6.1 Détermination des mécanismes de suivi et de contrôle	– Personnes, instruments, stratégies, comités, points de contrôle, groupe de projet, fiches de suivi.
	6.2 Choix des points de repère de l'action	– Moments, événements, instruments de rétroaction, échéances.
	6.3 Choix des moyens de communication	– Rapport écrit, communication, rencontres de groupe de projet.